

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par la société populaire de Noirax (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour l'énergie déployée les 9 et 10 thermidor, par la société populaire de Noirax (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 8 fructidor an II (25 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 423;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22372_t1_0423_0000_4

Fichier pdf généré le 05/11/2020

l'autorité du peuple et nous ravir le fruit de notre révolution. Vous avez déployé le caractère que le Français attendoit de vous; le sol de la liberté n'est plus souillé de pareils monstres. Que les ambitieux et les dominateurs tremblent ! Le glaive de la loi est suspendu sur leurs têtes.

Oui, législateurs, c'est à vous qu'est dû le salut de la patrie, et nos cœurs conserveront à jamais le souvenir précieux de cette journée mémorable qui vous couvrira de gloire aux yeux de la postérité. Continuez, dignes représentants, la pratique des vertus et probité. Le peuple vous secondera et ne souffrira jamais qu'il soit porté aucune atteinte à la Convention nationale. Vive la République une et indivisible et impérissable ! (1).

e

[*Les sans-culottes composant le c. de surv. et révol. de la comm. de Casteljaloux* (2), à la Conv.; 24 therm. II] (3)

Grâces vous soient rendues, citoyens représentants, la patrie a encore été sauvée d'un grand danger. Des traîtres s'étoient glissés parmi vous; c'étoit au nom de la liberté qu'ils vouloient immoler ses plus fermes défenseurs. un traître plus cruel que Catilina, aussy fourbe que Cronwel, a voulu, en proclamant sans cesse l'Eternel, ainsy que toutes les vertus, capter l'opinion publique et se faire souverain. Il croyoit, en inondant la terre de la liberté du sang des patriotes, réussir dans ses affreux complots, mais votre courage et votre amour pour la liberté l'ont à l'instant envoyé au suplice, luy et ses complices, au nom des hommes libres. Vous avez de nouveau bien mérités de la patrie, et la République a été sauvée.

Recevez, citoyens représentants, nos félicitations sur les mesures sages et vigoureuses que vous venez de prendre. Vivez à jamais pour le bonheur du peuple, continuez votre tâche pénible mais glorieuse, restez à votre poste, le salut de la patrie l'exige, pulvérisez les mal intentionnés et les intrigants, et la République prospérera.

PLANTION (*présid.*), MICOL fils (*secrét.*) et 9 autres signatures.

f

[*La sté des amis de la constitution de 1793, séante à Moyrax, à la Conv.; s.d.*] (4)

Citoyens législateurs,

Quoi ! L'aspect des milliers de tombeaux révolutionnaires successivement comblés des

(1) Pour expédition conforme au procès-verbal : Boulanger, maire, L'Homme, président de la société populaire, Bourdier, secrétaire-greffier, et une signature illisible.

(2) Lot-et-Garonne.

(3) C 319, pl. 1302, p. 34. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).

(4) C 320, pl. 1312, p. 14. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).

ennemis de la liberté, n'a pas été capable de glacer d'effroi celui qui oserait encore s'élever contre elle ? Quoi, un nouveau tiran, parce qu'il fut plus habile à tromper les hommes que ses prédécesseurs, a cru pouvoir l'ébranler ! Ah, qu'il eut une faible idée de l'amour des Français pour la liberté ! Non, non, par tout notre sang, nous le jurons à la face de l'Etre suprême et de toute la terre, elle ne périra jamais ! Les folles prétentions de ce Cronwel moderne ont encore augmenté en nous l'horreur des tyrans, mais ne nous ont point surpris. Ne présentait-il pas dans tous ses discours, soit à la Convention, soit aux Jacobins, à l'observateur le moins éclairé, la domination qu'il exerçait et celle à laquelle il aspirait ? Nous ne nous écrierons pas : qu'il périsse, et qu'au lieu de peser sur le peuple son corps aille presser les cadavres de ses pareils : la justice nationale l'a déjà placé au lieu où l'appellait sa destinée, il ne lui reste plus qu'à y précipiter tous ses complices.

Quelle leçon pour vous, citoyens législateurs, et quel exemple pour le peuple ! Combien n'y doit-il pas trouver cet immortel principe, conservateur de la liberté, qu'il ne doit idolâtrer que les vertus et jamais les personnes ! Actuellement, chers législateurs, que l'air de la liberté circule dans votre enceinte, donnez-nous-y l'exemple de la fraternité la plus intime; à l'unisson, ne songez qu'au bonheur et au salut du peuple, et enfin soyez tous ces vieux Jacobins qui ont tant fait pour la révolution. Des âmes serviles vous diraient que vous venez de sauver la liberté, et ils vous mentiraient, car, aussi bien que nous, vous connaissez le génie qui veille sur elle, et vous savez qu'elle est impérissable. Mais en hommes libres, nous vous exprimerons la vérité en vous disant que, dans cette circonstance critique, vous avez fait tout ce que la patrie avait droit d'attendre de vous, et que vous venez encore une fois de bien mériter d'elle.

Restez fermes à vos postes, que la vertu et la justice soient vraiment à l'ordre du jour, et vous verrez, n'en doutez pas, la révolution rapidement tendre à sa fin. Comptez sur tous nos moyens d'y contribuer, sur notre amour passionné pour l'égalité et la liberté et sur notre inviolable attachement à la représentation nationale.

P. DUBERNARD (*secrét.*), J. VIDAU (*présid.*), LABÉ (*secrét.*).

g

[*Les membres composant le conseil g^{al} révol. de la comm. du Puy, à la Conv.; Le Puy, 22 thermidor l'an II de la République une, indivisible et bientôt universelle*] (1)

Représentants,

La faction que vous venez d'écraser avec autant d'énergie que de promptitude sauve encore une fois la République et son indivisi-

(1) C 319, pl. 1302, p. 35. Mentionné par Bⁱⁿ, 9 fruct. (suppl^h).